

# Un extraordinaire objet lumineux dans le ciel de St-Jacques de Néhou

## Un agriculteur digne de foi et sa fille l'ont observé pendant 3 minutes

M. Alexandre Letullier, 67 ans, est agriculteur à Saint-Jacques de Néhou, lieudit Beauquesney, près de Bricquebec. Il habite une belle ferme au bout d'une allée rectiligne de 500 mètres bordée d'arbres, au creux d'une vallée. Vendredi matin, il a observé pendant trois minutes à 40 mètres de distance un extraordinaire objet lumineux. Sa fille, Francine, 27 ans, a également suivi une partie du phénomène. Ils ont été très étonnés mais n'ont pas été pris de panique. Seuls les gendarmes sont au courant.

Nous avons rencontré le principal témoin dimanche après-midi au repas des anciens de la commune. Il n'a rien dit à ses amis. « Je n'aime pas les bavardages de ce genre-là » affirme-t-il. Selon les gendarmes, M. Letullier est honorablement connu. Sa parole ne peut pas être mise en doute.

Vendredi matin 27 avril à 7 heures, M. Letullier saute du lit, avale son café et se dirige vers la salle de traite à une cinquantaine de mètres de sa ferme. Soudain, il est surpris par un rayonnement lumineux qui semble surgir du champ qui fait face. Il croit que c'est le soleil qui se lève, bien que l'endroit de l'apparition soit décalé par rapport à la trajectoire habituelle du soleil.

Puis le rayonnement se transforme en une boule qui s'allume (sic) et prend une couleur rouge vif très lumineuse. L'objet est alors situé juste à la hauteur des fils électriques qui joutent l'étable, à 40 mètres du témoin. Ses contours sont jaune orangé. D'après M. Letullier, il est gros comme une maison d'un étage avec un diamètre de 4 mètres environ. La luminosité est si intense qu'il ne parvient plus à voir la partie centrale de la portion de fils électrique (50 mètres) au milieu de laquelle se trouve la boule. M. Letullier pense alors qu'il s'agit d'un phénomène électrique, d'un incident. Il se tourne vers son habitation mais constate que la pièce qu'il vient de quitter est toujours allumée.

### DEUX BRAS DE « FER ROUGE »

C'est alors que survient un phénomène encore plus étonnant. De la boule sortent lentement dans la même direction deux bras rectilignes gros comme des poutres et longs d'un à deux mètres qui sont animés d'un mouvement de va-et-vient, l'un étant décalé par rapport à l'autre. « On aurait dit du fer incandescent, comme les fers qui sortent du feu des maréchaux » précise le témoin. Il est stupéfait, n'ose plus bouger de peur de perdre de vue le phénomène. Mais il hurle à sa fille de sortir de la maison.

Francine se précipite. Au moment où elle approche, la boule fait un bond prodigieux, semblant disparaître, et réapparaît au-dessus des arbres à

l'autre bout du champ, entre 500 et 1 km de la ferme. M. Letullier remarque que proportionnellement, les bras semblent plus longs, mais qu'ils sont dirigés dans l'autre sens. Le second témoin reste sans voix devant les évolutions de l'objet qui monte et descend par saccade en semblant disparaître et en laissant une trace rouge sur sa trajectoire. Trois minutes environ après le début de l'observation, la boule s'enfuit à une allure extraordinaire dans la direction de Valognes. Les témoins affirment que le ciel a conservé une couleur rouge pendant au moins un quart d'heure.

Le chef Plette, de la gendarmerie de Saint-Sauveur le Vicomte, a appris l'événement fortuitement au cours d'une visite chez Mme Letullier. La compagnie mène l'enquête et

### « A 67 ANS, JE CROIS CE QUE JE VOIS ! »

M. Letullier avait entendu parler des OVNI. Il n'y croyait pas beaucoup, bien que la chose lui ait semblé possible, étant donné les lancements spatiaux des Soviétiques et des Américains ces dix dernières années. Sa fille Francine n'y croyait pas non plus.

Tous les deux affirment aujourd'hui qu'ils sont bien obligés de constater les faits. Francine a été impressionnée par l'éclat de la couleur rouge et la taille de l'objet. M. Letullier par les bras qui, selon lui, sont la preuve que l'objet était « dirigé ». « Vous savez, à 67 ans, j'ai appris à croire ce que je vois. Là, j'ai vu », nous dit-il. « J'aurais même voulu que quelqu'un descende de cet engin, j'aurais été le voir sans hésiter ».

« Je savais que la chose serait difficile à croire. C'est pour cela que j'ai crié pour faire venir ma fille. Mon fils dormait. Dommage parce qu'il a toujours un appareil photo dans sa voiture » poursuit-il.

« Au début, quand j'ai vu le rayonnement, j'ai cru au soleil en me disant que ce n'était pas normal. Quand j'ai vu la boule de feu, j'ai pensé, c'est curieux tout de même. Mais quand j'ai vu les deux bras bouger comme ça (il fait le geste de va et vient très lent), je me suis dit : alors là, c'est autre chose ! ».

Francine, qui hésite à se confier, soulève la question que beaucoup se posent : « Je voudrais bien savoir ce qu'il y avait là-dedans ».



Le témoin refait les « gestes » des « bras » OVNI qui, selon lui, sont animés d'un mouvement de va-et-vient très lent, avancé et reculé, l'un après l'autre.



La fille de M. Letullier nous indique l'endroit précis où elle a vu la boule rouge (à hauteur des fils) avant qu'elle disparaisse de l'autre côté du champ.

prend l'affaire au sérieux. Aucun témoin ne s'est encore présenté à la brigade pour confirmer les faits. Personne n'est encore au courant. Selon M. Letullier, la boule devait être peu visible car elle était très basse (5 mètres) près du sol. Il n'y

avait pas d'orage au moment des faits. Les témoins n'ont pas ressenti de fatigue après l'observation ni de peur. Les animaux, vaches et chiens, alors enfermés, n'ont pas donné de signe de nervosité.

Ph. LE BARILLIER